

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W21-781788

147402

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent(e)			
Matricule : 0013318			
Société : Royal Air Maroc			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif		<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	
Nom & Prénom : BOUAFIA Inès			
Date de naissance : 28/12/1996			
Adresse : Résidence Bella Al Nourine n° 30 Gueliz			
Tél. : 0679761674		Total des frais engagés : 882,70 Dhs	

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 12 JAN 2023			
Nom et prénom du malade : Dr Mostafa DETSOUI BOUAFIA - Laryngolo			
Lien de parenté : <input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant			
Nature de la maladie : Valiges			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 04/01/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12 JAN 2023	C3	300,00		
	Par Jalousie +	600,00		INP : 091157057 Pr Mostafa BEN SOUFI otorhinolaryngologiste 120, 8d Moulay Ismaïl Signature

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie de l'Assomption 125, rue Saint-Jean-Baptiste Gatineau (Québec) J8Y 2B5 Téléphone : 819-725-2545	12/01/23	182,30

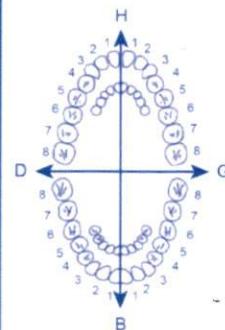
ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

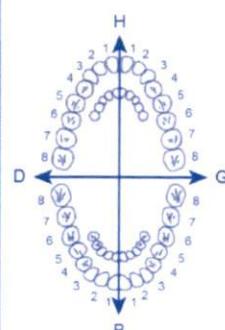
* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553



(Création, remont, adjonction)

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DEBUT D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT DES TRAVAUX

MONTANTS DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie

Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.

Diplômé de Cancérologie O.R.L.



الدكتور مصطفى دتسولي

أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الوجه

أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا

شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق والأذن والحنجرة

12/01/2023

Casablanca, le الدار البيضاء، في

Mme BOUARFA Ines



51.00
TANGANIL

2 comprimés 2 fois par jour, pendant 4 jours



NASONEX

2 pulvérisations le soir, pendant 1 mois

131.70

182.70

Professeur Mostafa DETSOULI
Otorhino-Laryngologie
120, Bd. Moulay Idriss 1^{er}
Casablanca - Tél.: 05 22 86 13 13 / 86 31 31 - Fax : 05 22 86 58 27 - E-mail : detsouli@hotmail.com

PHARMACIE BELLA MADINA
Dr. Rachid Mousbah
98, Bd. Tétouan California
- Casablanca -
Tél.: 05 22 52 58 08 - GSM: 06 61 25 45 50

حافظ على سلامتك وسلامة عائلتك باحترام قواعد التباعد الاجتماعي ووضع
الكمامة بستمرار

٩ تاجانيل® 500 ملغ | Tanganil® 500 mg
قرص | comprimé

أسيتا لوسين | Acétylleucine

عن طريقة الفم | Voie Orale


 Pierre Fabre

Tangani® 500 mg
تاجاني® 500 ملجم
 comprimé - قرص
Acétylleucine - أسيتيلى لوسين

التركيبة من المادة الفعالة:
أسيتيل لوسين 500 ملغم واحد لقرص. علبة من 30 قرص.
السواغات ذات الفعالية المعروفة: نشا القمح (غلونين).

Composition en substances actives :
Acétylleucine 500 mg
Pour 1 comprimé.
Boîte de 30 comprimés.
Excipients à effet notoire : Amidon de blé (gluten)

Lire attentivement la notice avant utilisation.
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

ليرجع القراءة التفصيلية قبل الاستعمال.
Lire attentivement la notice avant utilisation.
Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

 **Tanganil® 500 mg**
تاجانيل® 500 ملغ
30 comprimés - ٣٠ قرص

30 comprimés - قرص 30

VTE : MA - PPV : 51DH00

6 118001183340

6 118001 183340

مédicament non soumis
à prescription médicale.

Nasonex®

Suspension pour pulvérisation nasale

Flacon de 120 doses

Nasonex®

50 microgrammes/dose
suspension pour
pulvérisation nasale

Nasonex®

Flacon de **120 doses**
50 microgrammes/dose

Flacon de **120 doses**

2 pds

Composition en substance active : furate de mométasone monohydratée :

51,73 microgrammes,

quantité correspondant à furate de mométasone anhydre :

50,00 microgrammes pour une dose.

Un flacon correspond à 120 pulvérisations.

Une pulvérisation délivre une dose de 50 microgrammes de furate de mométasone anhydre.

Excipients : cellulose dispersible (AVICEL RC-591), glycérol, citrate de sodium, acide citrique monohydraté, polysorbate 80, solution de chlorure de benzalkonium, eau purifiée.



6 118001 150199 >

Suspension pour pulvérisation nasale

furoate de mométasone anhydre

Le Soi
Voie nasale

AMM 402/19DMP/21/NRQ

UNIQUENEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I

Lire la notice avant utilisation.

TENIR HORS DE LA
PORTEE ET DE LA VUE DES
ENFANTS.

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES
UNIQUENEMENT SUR ORDONNANCE - LISTE I

MSD

NASONEX 50 µg/dose

Suspension pour pulvérisation nasale

Flacon de 120 doses

P.P.V: 131,70 DH

Distribué par MSD Maroc

A conserver à une température ne dépassant pas 25°C.

Exipient à effet notable : chlorure de benzalkonium

Lot

Exp

7008572500

BECL01.2

Docteur Mostafa DETSOULI

Professeur d'oto-rhino-laryngologie
Ex Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca
Formation spécialisée Approfondie en O.R.L.
Diplômé de Cancérologie O.R.L.



دكتور مصطفى دتسولي
أمراض الأذن، الأنف، الحنجرة وجراحة الرجاء
أستاذ جامعي بكلية الطب سابقا
شهادة تشخيص وعلاج سرطان الحلق الأذن والحنجرة

Casablanca, le 12 JAN. 2023 الدار البيضاء، في

FACTURE :

Nom-Prénom : BOUARFA INES

Examen : CONSULTATION+MANOEUVRE

Montant : 300,00 DH + 400,00 DH

TOTAL : 700,00 DH

Pr. M .DETSOULI

Dr Mostafa DETSOULI
Otorhinolaryngologie
120, Bd Moulay Idriss 1er
Casablanca - Tél: 0522 86 58 27

Bay Idriss 1^{er}, 4^{ème} étage - 20 000 Casablanca

Téléphone : 05 22 86 58 27 - E-mail : detsouli@hotmail.com